

SOMMAIRE

A - ORGANISATION - FORMALITÉS

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	A10
■ Organisation de la tutelle	A10
■ ACOSS (agence centrale des organismes de Sécurité sociale)	A11
■ Caisse d'amortissement de la dette sociale	A12
■ URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales)	A13
ASSUJETTISSEMENT AU RÉGIME GÉNÉRAL	A20
■ Règles d'assujettissement	A20
■ Demande d'avis à l'URSSAF	A21
■ Extrait de questionnaire de l'URSSAF concernant l'assujettissement au régime général	A22
■ Travailleurs assimilés aux salariés	A23
■ Salariés étrangers	A24
DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE	A30
■ Employeurs et salariés concernés	A30
■ Modalités de déclaration	A31
■ Contrôle et sanctions	A32
TITRE-EMPLOI SERVICE ENTREPRISE	A40
■ Généralités	A40
DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)	A50
■ Généralités	A50
IMMATRICULATION AU RÉGIME GÉNÉRAL	A60
■ Numéro d'immatriculation	A60
AFFILIATION	A70
■ Rattachement à la caisse d'affiliation	A70
TRAVAIL DISSIMULÉ	A80
■ Définition	A80
■ Modalités de contrôle	A81
■ Sanctions	A82

B - ASSIETTE DE COTISATIONS

SALAIRE

B10

- Salaire de base et majorations légales ou conventionnelles

B10

COMPLÉMENTS DE SALAIRE

B20

- Gratifications, primes ou indemnités liées à l'exécution du travail et aux conditions de travail B20
- Gratifications, primes ou indemnités liées aux conditions d'hygiène et de sécurité B21
- Gratifications, primes ou indemnités liées au lieu de travail B22
- Indemnités ou primes versées à l'occasion d'une mobilité à l'étranger B23
- Salarie expatrié B24
- Gratifications, primes ou indemnités liées à la situation personnelle du salarié B25
- Sommes versées à la suite d'une modification du contrat de travail B26
- Autres avantages consentis par l'employeur B27
- Prise en charge des cotisations salariales par l'employeur B28
- Rémunérations des dirigeants B29

AVANTAGES VERSÉS PAR DES TIERS

B30

- Position de la jurisprudence sur les sommes versées par le comité d'entreprise B30
- Position de l'administration concernant les sommes versées par le comité d'entreprise aux salariés B31
- Tableau de synthèse (avantages versés par le CE) B32
- Sommes versées par un tiers autre que le comité d'entreprise B33

FRAIS PROFESSIONNELS

B40

- Définition et évaluation B40
- Indemnités liées à la prestation de travail B41
- Indemnités liées au transport B42
- Indemnités liées à l'alimentation et à l'hébergement B43
- Indemnités de grand et de petit déplacement B44
- Télétravail, TIC et travail à domicile B45
- Déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels B46

AVANTAGES EN NATURE	B50
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralités ■ Nourriture et titres-restaurants ■ Logement ■ Transport domicile – lieu de travail ■ Véhicules ■ Bons d'achats attribués par le comité d'entreprise ■ Les TIC (Technologies de l'information et de la communication) ■ Avantages divers ■ Chèques-vacances ■ Avantages consentis au personnel des établissements financiers 	<ul style="list-style-type: none"> B50 B51 B52 B53 B54 B55 B56 B57 B58 B59
SOMMES VERSÉES EN CAS DE SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL	B60
<ul style="list-style-type: none"> ■ Indemnités de congés payés – pension d'invalidité – congé de reclassement 	<ul style="list-style-type: none"> B60
SOMMES VERSÉES EN CAS DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL	B70
<ul style="list-style-type: none"> ■ Indemnité de préavis ■ Indemnité de licenciement ■ Indemnités de départ versées dans le cadre d'une rupture conventionnelle ■ Indemnités de départ versées aux dirigeants dépassant 5 PASS ■ Indemnités versées au titre des départs volontaires opérés dans le cadre de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) ■ Départ à l'initiative du salarié : démission, départ volontaire... ■ Départ et mise à la retraite ■ Fin de contrat à durée déterminée ■ Autres indemnités de rupture ■ Tableau récapitulatif du régime social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail 	<ul style="list-style-type: none"> B70 B71 B72 B73 B74 B75 B76 B77 B78 B79
GRATIFICATIONS VERSÉES AUX STAGIAIRES	B80
<ul style="list-style-type: none"> ■ Définition ■ Gratifications 	<ul style="list-style-type: none"> B80 B81
PARTICIPATION	B90
<ul style="list-style-type: none"> ■ Champ d'application ■ Conclusion et dépôt des accords ■ Réserve spéciale de participation (RSP) ■ Indisponibilité des fonds 	<ul style="list-style-type: none"> B90 B91 B92 B93

INTÉRESSEMENT	B100
■ Généralités	B100
■ Calcul de l'intéressement et plafonds	B101
■ Répartition des primes d'intéressement	B102
■ Régimes fiscal et social	B103
■ Non substitution	B104
■ Versement de l'intéressement	B105
PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE (PEE) ET PERCO	B110
■ Mise en place du plan d'épargne d'entreprise	B110
■ Alimentation du plan d'épargne d'entreprise	B111
■ Régimes social et fiscal	B112
■ PERCO : plan d'épargne pour la retraite collectif	B113
PLAN D'ÉPARGNE INTERENTREPRISES	B120
■ Bénéficiaires	B120
■ Mise en place du PEI	B121
■ Alimentation du PEI	B122
■ Régimes social et fiscal	B123
PLAN DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS (STOCK OPTIONS)	B130
■ Présentation du plan de souscription	B130
■ Régimes fiscal et social pour l'entreprise	B131
■ Régimes fiscal et social pour le salarié	B132
RÉGIME SOCIAL DES COTISATIONS PATRONALES DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE	B140
■ Régime de prévoyance complémentaire et régime de retraite à cotisations	B140
■ Régime de retraite à prestations définies	B141
■ Circulaire n° 105/2004 du 8 mars 2004	B142
TABLEAU SYNOPTIQUE - ASSIETTE DE COTISATIONS	B150
■ Généralités	B150

C - ASSIETTE RÉELLE DE COTISATIONS

ASSIETTE MINIMALE	C10
■ Définition	C10
ASSIETTE MAXIMALE	C20
■ Détermination du plafond de Sécurité sociale applicable	C20
■ Décalage de la paie	C21
■ Cas particuliers	C22
■ Salariés à temps partiel	C23
■ Salariés à employeurs multiples	C24
■ Régularisation des cotisations plafonnées	C25
■ Tranches de salaire	C26
■ Tableau récapitulatif des charges sur salaires	C27
ASSIETTE FORFAITAIRE	C30
■ Évaluation forfaitaire de l'assiette de cotisations	C30
■ Personnel de vente	C31
■ Animateurs	C32
■ Apprentis	C33
■ Sportifs et autres personnels	C34
■ Artistes et employés des théâtres, cinémas, ...	C35
■ Collaborateurs occasionnels du service public et chauffeurs de taxis	C36
■ Employés de maison	C37
■ Formateurs occasionnels	C38
■ Personnels des hôtels, cafés, restaurants	C39
ARRCO : ASSOCIATION DES RÉGIMES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE	C40
■ Champ d'application	C40
■ Groupe de gestion pluri-régimes (ARRCO-AGIRC)	C41
■ Assiette de cotisations	C42
■ Base de cotisations	C43

AGIRC : ASSOCIATION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS DE RETRAITE DES CADRES	C50
■ Groupe de gestion pluri-régimes (ARRCO-AGIRC)	C50
■ Champ d'application de la convention collective du 14 mars 1947	C51
■ Bénéficiaires	C52
■ Assiette des cotisations	C53
■ Garantie minimale de cotisations à objectifs de points (GMP)	C54
■ Cas particuliers	C55
■ Participant à employeurs multiples	C56
■ Cotisations en cas d'incapacité de travail maladie - maternité invalidité	C57
■ Bases de cotisation	C58
APEC : ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES	C60
■ Assiette de cotisations	C60
ASSURANCE CHÔMAGE	C70
■ Généralités	C70

D - TAUX DE COTISATIONS

COTISATIONS D'ASSURANCES SOCIALES

D10

- Assurance maladie, maternité, invalidité, décès D10
- Assurance vieillesse D11
- Cotisation patronale de solidarité autonomie D12
- Contribution au FNAL (Fonds national d'aide au logement) D13
- Versement transport D14
- Forfait social D15
- Contribution au dialogue social D16
- Cotisations patronales au titre de la pénibilité D17

COTISATIONS ALLOCATIONS FAMILIALES

D20

- Généralités D20

COTISATIONS ACCIDENTS DU TRAVAIL

D30

- Détermination du mode de tarification D30
- Dispositions propres aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle D31
- Différents modes de tarification D32
- Tarifications particulières D33
- Ristournes, subventions, avances et minorations D34
- Cotisations supplémentaires D35

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES SOCIALES

D40

- Charges de Sécurité sociale en vigueur au 1^{er} juillet 2017 D40

RÉDUCTION GÉNÉRALE DES COTISATIONS PATRONALES DE SÉCURITÉ SOCIALE DITE « RÉDUCTION FILLON »

D50

- Textes - modalités de calcul - cumul D50

AUTRES EXONÉRATIONS OU RÉDUCTIONS DE COTISATIONS

D60

- Demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise D60
- Jeunes entreprises innovantes D61
- Exonération de charges patronales dans les zones franches urbaines (ZFU) et les zones de revitalisation rurales (ZRR) D62
- Exonération dans les bassins d'emploi à redynamiser D63

LOI « TEPA » (TRAVAIL, EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT)	D70
■ Généralités	D70
■ Modalités d'application	D71
CHAPITRE EN RÉSERVE	D80
TABLEAUX DES COTISATIONS SOCIALES	D90
■ Taux des VRP multcartes	D90
■ Taux des journalistes professionnels	D91
■ Taux des artistes du spectacle et mannequins	D92
ASSURANCE CHÔMAGE ET AGS	D100
■ Cotisations recouvrées par l'URSSAF	D100
■ AGS - association pour la gestion des créances des salariés	D101
■ Tableau récapitulatif des cotisations assurance chômage - AGS	D102
CHAPITRE EN RÉSERVE	D110
ARRCO : ASSOCIATION POUR LE RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE	D120
■ Taux de cotisation minimum obligatoire	D120
■ Taux de cotisation supplémentaire	D121
■ Taux d'appel des cotisations	D122
AGIRC : ASSOCIATION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS DE RETRAITE DES CADRES	D130
■ Taux de cotisation retraite	D130
■ Contribution exceptionnelle temporaire (CET)	D131
■ Taux d'appel	D132
■ Cotisation décès	D133
APEC : ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES	D140
■ Taux de cotisation et forfait APEC	D140
COTISATION AGFF	D150
■ Modalités	D150
■ Assiette et taux de cotisations	D151

PRÉVOYANCE	D160
■ Obligation de la couverture décès	D160
■ Autres contrats de prévoyance	D161
CSG (CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE)	D170
■ Personnes assujetties a la CSG	D170
■ Assiette de la CSG	D171
■ Taux de la CSG et déductibilité	D172
■ Recouvrement de la CSG	D173
CRDS : CONTRIBUTION AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE	D180
■ Personnes assujetties	D180
■ Assiette de la CRDS	D181
PÉNALITÉS AFFECTÉES A LA CNAVTS	D190
■ Généralités	D190
CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)	D200
■ Dispositions générales	D200
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	D210
■ Généralités	D210
■ Emplois d'avenir	D211
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHARGES SOCIALE ET FISCALE SUR SALAIRES	D220
■ Dispositions générales : taux applicables au 1 ^{er} juillet 2017	D220
RÉGIME DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS	D230
■ Dispositions générales	D230

E - RÈGLEMENT DES COTISATIONS

SÉCURITÉ SOCIALE	E10
■ Responsabilité du règlement des cotisations	E10
■ Organismes encaisseurs	E11
■ Modalités de paiement	E12
■ Majorations de retard	E13
■ Demande de délais de paiement	E14
■ Procédure de contrainte	E15
■ Privilège des URSSAF	E16
■ Remboursement des cotisations versées en trop	E17
RECouvreMENT DES COTISATIONS PÔLE EMPLOI	E20
■ Obligations de l'employeur (affiliation, règlement des cotisations, déclaration)	E20
■ Précontentieux et contentieux	E21
■ Recouvrement de la contribution supplémentaire et spéciale	E22
■ Informations conjointes entre Pôle emploi et les organismes de Sécurité sociale	E23
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE	E30
■ ARRCO	E30
■ AGIRC	E31
DUCS : DÉCLARATION UNIFIÉE DE COTISATIONS SOCIALES	E40
■ Objet	E40

F - CONTRÔLE URSSAF ET CONTENTIEUX

CONTRÔLE URSSAF	F10
■ Objet du contrôle et personnes habilitées	F10
■ Portée des décisions de l'administration	F11
■ Pouvoir des agents de contrôle	F12
■ Période de contrôle	F13
■ Issue du contrôle	F14
■ Procédures de recouvrement	F15
■ Majorations de retard	F16
■ Demande de délais de paiement	F17
■ Procédure de contrainte	F18
■ Privilège des URSSAF	F19
CONTENTIEUX GÉNÉRAL	F20
■ Commission de recours amiable	F20
■ Tribunal des affaires de Sécurité sociale (TASS)	F21
■ Appel et pourvoi en cassation	F22
■ Contentieux en matière de cotisations	F23
DEMANDE D'INTERROGATION	F30
■ Rescrit social	F30
■ Demande d'intervention de l'ACOSS	F31
ABUS DE DROIT	F40
■ Généralités	F40

G - COTISATIONS DE RETRAITE ET PRÉVOYANCE (RÉGIME FISCAL)

RÉGIME FISCAL DES COTISATIONS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE G10

- Réglementation applicable à compter de l'imposition 2004 G10
- Dispositions générales G11

COTISATIONS DÉDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL G20

- Cotisations et limite de déduction G20

Y - ADRESSES UTILES

- Organismes nationaux de Sécurité sociale Y10
- URSSAF Y20
- ARS (Agences régionales de santé) Y30
- CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Y40
- Assurance vieillesse Sécurité sociale Y50
- Mutualité sociale agricole Y60

Z - INDEX ALPHABÉTIQUE